



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 27 mars 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 10 avril 2012

SEANCE DU 2 AVRIL 2012

Délibération n° D20120135

CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE DE NIORT, L'ÉTAT, LA
REGION POITOU-CHARENTES ET L'ASSOCIATION CENTRE
NATIONAL DES ARTS DE LA RUE EN POITOU-CHARENTES.

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
10 avril 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - M. Nicolas MARJAULT

Excusés ayant donné pouvoir :

- Pascal DUFORESTEL donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés :

Conseillers :

- Mme Dominique BOUTIN-GARCIA

SERVICE CULTUREL

**CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE DE NIORT, L'ETAT,
LA REGION POITOU-CHARENTES ET L'ASSOCIATION CENTRE
NATIONAL DES ARTS DE LA RUE EN POITOU-CHARENTES.**

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Considérant la mise en œuvre de la politique engagée par le Ministère de la Culture et de la Communication dans le domaine des arts de la rue et notamment le conventionnement des lieux de fabrique ;

Considérant l'effort réalisé par la Région Poitou-Charentes en faveur des arts de la rue et son souhait de voir se renforcer la présence artistique au cœur des territoires auprès des jeunes et notamment des lycéens ;

Et considérant le projet artistique et culturel du Centre National des Arts de la Rue en Poitou-Charentes pour les années 2012 à 2015 ;

La Ville de Niort, dans le cadre de sa politique d'action culturelle et notamment la priorité accordée aux arts de la rue, souhaite signer une convention avec les partenaires précités afin de créer une dynamique locale autour de la création artistique dans l'espace public portée par un établissement à rayonnement régional et national, installé à l'initiative de la Ville de Niort sur le site des Usines Boinot.

Par ailleurs, il est proposé de verser un acompte de 75 000 € qui viendra en déduction de la subvention globale de fonctionnement au titre de l'année 2012.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2012.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention quadripartite entre la Ville de Niort, l'Etat, la Région Poitou-Charentes et l'association Centre National des Arts de la Rue en Poitou-Charentes ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser à l'association Centre National des Arts de la Rue en Poitou-Charentes un acompte de 75 000 € au titre de la subvention 2012, conformément aux dispositions financières mentionnées dans ladite convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas MARJAULT